

Non seulement le récit de l'honorable Chs Langelier contient des inexactitudes et des erreurs, mais il est incomplet et, sans le vouloir sans doute, l'auteur commet une grave injustice envers l'abbé Raymond Casgrain et envers Mgr Gagnon, dont les noms ne sont seulement pas mentionnés. Or l'abbé Casgrain a été en tout cela la cheville ouvrière, et si nous avons eu un cardinal à Québec, c'est lui qui, par son travail personnel, intelligent et persévérant, nous a procuré cet honneur.

L'abbé Casgrain a écrit, sur cette nomination du Cardinal, un mémoire déposé dans nos archives, et je vais le résumer. Il peut se faire que ce mémoire ne soit pas lui-même complet et que d'autres influences que je ne connais pas soient intervenues; mais je crois qu'il donne la note vraie; et que les omissions, s'il y en a, ne sont pas importantes. Je prie les lecteurs de ne pas être scandalisés outre mesure, en lisant les détails de cette histoire, qui au reste ne sont pas de nature à scandaliser des gens instruits. Les Etats, les Eglises qui veulent avoir des cardinaux se remuent et demandent. *Violenti rapiunt illud*. Il faudrait être vraiment naïf pour croire que Léon XIII aurait nommé Mgr Taschereau cardinal *motu proprio*, et sans que des démarches eussent été faites, sans que l'ont eût entrepris une véritable campagne et même livré des batailles et repoussé l'ennemi. Relire l'histoire de Manning et de Newman.

(A suivre.)

Mgr H. TÊTU.

---

### Madame sainte Anne

---

Il y a déjà longtemps, puisque c'était en 1898, j'ai publié le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir trois ou quatre sous le titre de: LES TROIS LÉGENDES DE MADAME SAINCTE ANNE. Ce premier volume, ou *La Légende hagiographique* de sainte Anne, résumait à peu près tout ce qui a été dit sur la vie de la Sainte ou à son honneur. Le deuxième volume devait raconter, d'après des documents authentiques ou des monuments qui existent encore, l'histoire de son culte